

Encours autorisés

Encours autorisés

Cette page n'est disponible que si vous activez les fonctionnalités de B2B. Pour ce faire, rendez-vous sur la page des préférences clients, et choisissez "Oui" pour l'option "Activer le mode B2B".

Cette page affiche la liste des encours de certains clients, c'est à dire le crédit monétaire que vous leur accordez pour acheter vos produits, jusqu'à ce qu'ils aient à vous payer réellement.

Activer la fonctionnalité Encours

Lorsque le mode B2B est activé (page Préférences > Clients), trois champs apparaissent dans le formulaire de création de client :


Encours autorisé	<input type="text" value="0.000000"/>	€
Délai de paiement maximum (en jours)	<input type="text" value="0"/>	
Niveau de risque	<input type="text" value="Aucun"/>	▼

- **Encours autorisé.** Le montant monétaire maximal que ce client peut avoir en encours.
- **Délai de paiement maximum.** Le nombre maximum de jour dont le client dispose avant de devoir payer son encours.
- **Niveau de risque.** Le facteur de risque pour ce client : Aucun, Bas, Moyen, Haut. Il vous revient de décider si un client est un bénéficiaire risque des encours, ou s'il pourra assurément payer le temps venu.

Vous devriez remplir tous ces champs pour les clients professionnels.

Écran de résumé des encours

Une fois qu'un client avec une autorisation d'encours achète sur votre boutique, son achat apparaît sur la page Clients > Encours autorisés. Elle vous permet donc d'un regard de savoir où en est votre balance d'encours.

ENCOURS AUTORISÉS							
Facture	Date	Client	Société	Risque	Encours autorisé	Encours courant	Facture
1	25/03/2014	J. DOE	--	--	0,00 €	0,00 €	 Détails